

TENNIS CLUB

BUXEROLLES

INSCRIPTIONS 2023/2024

Fiche Adultes

Réservé au club	
Licence ADOC	
QS1	
QS2	

Date d'inscription :

	Sexe (M/F)	Né(e) le	Clas- sement	Indisponibilités
Nom et prénom				
N° Licence :				

COORDONNÉES

N° et nom de la rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone Fixe _____ Téléphone portable : _____

E-mail : _____ @ _____

Écrire en majuscule de façon lisible

MONTANT DE VOTRE COTISATION

Adhésion Club (avec licence)	65 €
Adultes (1h30) 1 cours/semaine 2 cours/semaine*	255 € (190 € + Adh.) 385 € (320 € + Adh.)
Total (A)	

Réductions proposées (B) : - Étudiant et demandeurs d'emplois* : 20 €
Réductions non cumulables – une seule possible

Réduction* oui /non

Montant total à payer (A-B) =

Frais de gestion coupons ANCV et Chèques vacances***	Total (C)	
--	-----------	--

* rayer la mention inutile

** selon la disponibilité dans les cours

***Fournir la photocopie de la carte d'étudiant, de l'attestation de pôle emploi ou du versement de l'ARS

****Coupons ANCV - Chèques Vacances : une cotisation de 3 € pour une remise de 1 à 99 €, de 5 € pour une remise comprise entre 100 et 199 € et 8 € au-delà est demandé.

Montant total de votre cotisation restant à régler (chèques ou espèces) est de (A) - (B) + (C) = €

Espèces :

Chèques :

Coupons ANCV/Chèques vacances :

Chèques jeunes (20 € max) :

IMPORTANT : Toutes les sommes déduites doivent obligatoirement être justifiées par les documents à fournir. Le TCB se réserve le droit de réclamer ultérieurement les sommes qui auraient été déduites sans justificatif.

MODES DE RÈGLEMENTS

1^{er} cas : vous réglez en espèces :

Le règlement en espèces doit être exceptionnel et complet à l'adhésion

Exigez un reçu à chaque versement.

2^e cas : vous réglez par chèques :

Nous vous proposons un encaissement différé sur trois mois au plus :
d'octobre 2022 à janvier 2023

Marquez au dos du chèque le mois de l'encaissement souhaité.

Nous déposerons les chèques vers le 15 de chacun des mois indiqués.

DROIT A L'IMAGE

Lors de manifestations organisées par le TENNIS CLUB BUXEROLLES, l'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités du CLUB et ce, pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise le TENNIS CLUB BUXEROLLES à procéder à ces captations d'images et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion de la discipline pratiquée, les images et la voix ainsi captées, sur tous supports de communication audiovisuels quels qu'ils soient et notamment : site internet du TENNIS CLUB BUXEROLLES, diffusion vidéo, journaux sportifs télévisés. Cette autorisation est consentie pour la promotion du TENNIS CLUB BUXEROLLES à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

Si vous ne souhaitez pas nous accorder le droit à l'image, cochez la case

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :

TENNIS CLUB BUXEROLLES, 12 rue de l'hôtel de ville 86180 BUXEROLLES,

J'affirme avoir lu et accepté le règlement intérieur qui m'a été remis.

Fait à

, le

Signature (obligatoire)



TENNIS CLUB BUXEROLLES | 12 rue de l'hôtel de ville – 86180 BUXEROLLES Tél. : 06 95 37 53 82
mail : tennisclubbuxerolles@yahoo.fr Site internet : tcbuxerolles.fr
page Facebook : [tennis.buxerolles](https://www.facebook.com/tennis.buxerolles)